

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE
CASTRES



Parc Georges Spénale
81 370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE
Tél : 05.63.40.22.00
Email : mairie@ville-saint-sulpice-81.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 septembre 2026

Délibération n° DL-260929-118

Aménagement de locaux en Maison de santé - Approbation du projet et plan de financement

Date de la convocation :
23 septembre 2026

Conseillers en exercice : 29
Présents : 20
Procuration : 8

**Votants : 28
Pour : 28**

Vote à l'unanimité

L'an deux mille vingt-six, vingt-neuf septembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Saint-Sulpice-la-Pointe, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Raphaël BERNARDIN, Maire.

Présents : M. Raphaël BERNARDIN, Maire – Mme Hanane MAALLEM, M. Stéphane BERGONNIER, Mme Laurence BLANC, M. Bernard CAPUS, M. Denis DEMERSSEMAN, adjoints au Maire - Mme Bernadette MARC, M. André SIMON, M. Alain OURLIAC, Mme Marie-Laure GUET, M. Stéphane MARLIAC, Mme Muriel PHILIPPE, Mme Laurence ORCIVAL, M. Cédric PALLUEL, Mme Cyndie SOMPAYRAC, Mme Amélie LACOMBE, M. Sébastien MOREAU, M. Stéphane FILLION, M. Mathieu SYNOWIECKI, M. Charles PICHERY, Conseillers municipaux.

Excusés : Mme Nathalie MARCHAND (procuration à M. Sébastien MOREAU), Mme Nadia OULD AMER (procuration à Mme Marie-Laure GUET), Mme Andrée GINOUX (procuration à M. Stéphane BERGONNIER), M. Christian JOUVE (procuration à Mme Hanane MAALLEM), Mme Marie-Claude DRABEK (Procuration à Mme Laurence BLANC), M. Jean-Pierre CABARET, M. Christian RIGAL (procuration à M. Bernard CAPUS), Mme Manon STEMMELLEN (procuration à M. Stéphane FILLION), Mme Anaïs BONDURAND (procuration à M. Mathieu SYNOWIECKI).

Secrétaire de séance : M. Alain OULIAC

A la demande de M. le Maire, Mme Hanane MAALLEM, Première Adjointe, informe l'Assemblée que dans un objectif de maintien et de renforcement de l'offre de soins de proximité, la Commune de Saint-Sulpice-la-Pointe a engagé en 2026, une démarche d'étude et de concertation visant à pérenniser l'accès aux soins sur son territoire. Le diagnostic territorial réalisé a mis en évidence une situation de fragilité de la démographie médicale locale, avec plusieurs départs de praticiens prévisibles à moyen terme et près de 862 habitants dépourvus de médecin traitant.

Face à ce constat, le scénario retenu consiste à aménager des locaux communaux existants au sein Pôles Santé Henri Arnault afin d'accueillir six cabinets médicaux, permettant à la fois le maintien des praticiens déjà présents sur la Commune et l'installation de nouveaux médecins.

Au-delà de sa dimension immobilière, ce projet poursuit plusieurs objectifs d'intérêt général :

- garantir la continuité de l'offre de médecine générale sur la Commune ;
- améliorer l'accès à un médecin traitant pour la population ;
- favoriser l'exercice coordonné des professionnels de santé ;
- renforcer l'attractivité du territoire pour de nouvelles installations médicales ;
- contribuer à la prévention et à l'accompagnement des publics les plus fragiles.

Les études de faisabilité réalisées avec les professionnels de santé, les partenaires institutionnels et les services municipaux ont permis de définir un programme de travaux comprenant notamment l'aménagement de six cabinets médicaux, d'espaces d'accueil et de locaux mutualisés répondant aux normes d'accessibilité et aux exigences de l'exercice médical.

Le montant prévisionnel de l'opération est estimé à 190 000 € HT, incluant les travaux d'aménagement et les dépenses associées au projet. Afin de limiter l'impact financier supporté par la Commune, plusieurs partenaires financiers ont été identifiés.

Le projet présente en effet les caractéristiques permettant sa candidature au programme européen LEADER, dont l'aide pourrait représenter jusqu'à 64 % de la dépense éligible. En complément, la Commune souhaite solliciter un fonds de concours d'investissement auprès de la Communauté de Communes Tarn-Agout afin d'accompagner cette opération structurante pour le bassin de vie.

Ainsi, le plan de financement prévisionnel de l'opération se projette comme suit :

Dépenses (H.T)		Recettes		
Travaux d'aménagement et études	190 000,00 €	Fonds LEADER	121 600,00 €	64%
		Fonds de concours CCTA	30 400,00 €	16 %
		Autofinancement	38 000,00 €	20 %
TOTAL	190 000,00 €		190 000,00 €	100 %

Le Conseil Municipal ainsi informé et après en avoir délibéré,

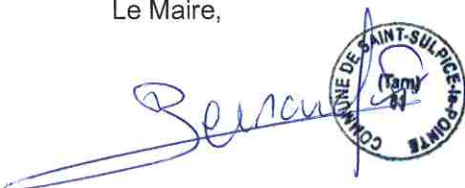
- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu la délibération n° DL-260929-117 du 29 septembre 2026 relative à l'approbation de la convention de partenariat Santé ;
- Vu le plan de financement présenté ; Vu l'avis de la commission municipale « Administration générale, Prévention et Sécurité » du 17 septembre 2026 ;
- Considérant que le projet de création d'une maison de santé est susceptible de répondre aux critères de financement de l'Europe au titre du Fonds Leader et de la Communauté de Communes Tarn-Agout au titre du dispositif du fonds de concours en dépenses d'investissement ;

DÉCIDE

- D'approuver le projet d'aménagement de l'Espace Santé destiné à l'accueil de médecins.
- D'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération.
- D'autoriser M. le Maire, ou son représentant, de solliciter toutes les subventions mobilisables et notamment celles relevant du programme LEADER et du fonds de concours d'investissement de la Communauté de Communes Tarn-Agout.

Fait et délibéré les jour mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Raphaël BERNARDIN

Le Secrétaire de séance,



Alain OURLIAC

Délai et recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.

Parc Georges Spénale - 81370 Saint-Sulpice-la-Pointe
Tél. : 05.63.40.22.00 - Email : mairie@ville-saint-sulpice-81.fr